



PROGRAMME DE PRIMES EN ARGENT DE LA MASTERCARD^{MD} AVANTAGE REMISE^{MD}

Vous pouvez obtenir des primes de remise en argent d'un montant illimité sur votre carte Mastercard Advantage Remise pour chaque année de programme. Une année de programme consiste en douze mois consécutifs commençant à la date à laquelle vous avez adhéré au programme. Votre adhésion au programme entre automatiquement en vigueur le jour où votre demande de carte Mastercard Advantage Remise est approuvée.

Comment obtenir vos remises en argent : Vous obtenez des primes de remise en argent chaque fois qu'un achat admissible est inscrit à votre compte Mastercard Advantage Remise. Le taux utilisé pour calculer le montant de la prime de remise en argent octroyé sur un achat est déterminé d'après le montant net des nouveaux achats (achats moins crédits) effectués depuis le début de l'année de programme au moment où l'achat en question est inscrit à votre compte. Les primes de remise en argent sont calculées selon les taux suivants : 0,25 % sur la tranche des nouveaux achats nets qui est égale ou inférieure à 1 500 \$; 0,5 % sur la tranche des nouveaux achats nets qui est supérieure à 1 500 \$ et égale ou inférieure à 3 000 \$; 1 % sur la tranche des nouveaux achats nets qui est supérieure à 3 000 \$ et égale ou inférieure à 24 000 \$; et 1,5 % sur la tranche de tous les nouveaux achats supérieure à 24 000 \$. À titre d'exemple, si le montant net des nouveaux achats inscrits à votre compte Mastercard Advantage Remise est égal à 1 000 \$ et que vous achetez un article de 100 \$, vous obtiendrez une prime de remise en argent de 0,25 \$ sur cet achat de 100 \$; mais si le montant net des nouveaux achats inscrits à votre compte Mastercard Advantage Remise s'élève à 3 500 \$ et que vous achetez un article de 100 \$, votre prime de remise en argent sera de 1 \$ sur cet achat de 100 \$. Si un crédit est inscrit à votre compte Mastercard Advantage Remise (parce que vous avez retourné un article, par exemple), le montant net des nouveaux achats admissibles au titre de votre compte sera ajusté en utilisant la même méthode, mais en sens inverse. À titre d'exemple, si le montant net des nouveaux achats inscrits à votre compte est égal à 3 100 \$ et qu'un crédit de 200 \$ est inscrit à votre compte Mastercard Advantage Remise, votre solde de primes de remise en argent sera réduit de 1,50 \$ (1 % de 99,99 \$ plus 0,5 % de 100,01 \$). Il est possible que votre compte comporte un solde de primes de remise en argent négatif si le total des crédits inscrits à votre compte Mastercard Advantage Remise excède le total des transactions admissibles qui y ont été inscrites. Tout solde négatif à la fin d'une année de programme sera reporté à l'année de programme suivante. Votre limite de crédit peut modifier votre capacité d'obtenir des primes de remise en argent. Vous ne pourrez pas obtenir de primes de remise en argent si vous n'avez pas effectué le paiement minimum exigé au titre de votre compte pendant deux périodes de facturation consécutives ou si votre compte n'est pas en règle pour une raison ou une autre. Aucun intérêt ne sera payé sur les primes de remise en argent.

Achats admissibles : Tous les achats portés à votre compte Mastercard Advantage Remise sont admissibles, à l'exception des frais d'intérêt, des transferts de soldes, des avances de fonds (et de toute transaction traitée comme une avance de fonds), des frais relatifs à la carte, des frais relatifs aux assurances et aux services offerts par les Services Financiers Canadian Tire Limitée, ou de toute transaction de jeu de hasard (incluant l'achat de billets de loterie et toute transaction effectuée dans un casino) et des transferts de fonds.

Paiement des remises en argent : Une fois par année, à la fin de la période de facturation se terminant le mois de votre anniversaire d'adhésion (mois au cours duquel vous avez adhéré au programme de primes en argent de la carte Mastercard Advantage Remise), les primes de remise en argent que vous avez accumulées à la date de fin de cette période de facturation sont automatiquement créditées à votre compte Mastercard Advantage Remise (si vous êtes autorisé à utiliser votre compte Mastercard Advantage Remise à ce moment-là) et sont utilisées pour réduire le solde servant à déterminer le paiement minimum. Vous pouvez aussi demander en tout temps (si vous êtes autorisé à utiliser votre compte Mastercard Advantage Remise au moment de votre demande) que les primes de remise en argent que vous avez accumulées soient créditées à votre compte Mastercard Advantage Remise et utilisées pour réduire le solde servant à déterminer le paiement minimum à effectuer à la date d'échéance suivante. Pour formuler une telle demande, communiquez avec le Service à la clientèle au

1 800 459-6415. Le versement des primes de remise en argent n'aura pas pour effet de réduire le solde de votre compte Mastercard Advantage Remise qui sera utilisé pour calculer l'intérêt, les frais ou toute prime d'assurance dont le montant est déterminé d'après le solde du compte. Si le montant des primes de remise en argent crédité à votre compte Mastercard Advantage Remise est plus élevé que le solde de votre compte, la partie excédentaire de ce montant sera inscrite comme crédit à votre compte Mastercard Advantage Remise. À titre d'exemple, si vous avez obtenu 10 \$ de primes de remise en argent au cours d'une année de programme et que le solde de votre compte Mastercard Advantage Remise est de 0 \$ sur le relevé de votre mois anniversaire, un crédit de 10 \$ sera inscrit à votre compte Mastercard Advantage Remise.

Perte de vos primes en espèces : Vous perdrez vos remises en espèces accumulées si votre compte est en souffrance depuis plus de six périodes de facturation; si vous faites l'objet d'une procédure de faillite; si nous avons entrepris une action en justice contre vous afin de recouvrer une somme que vous nous devez; si nous avons fermé votre compte par suite d'un manquement de votre part en vertu du Contrat du titulaire de carte; ou si vous fermez votre compte Mastercard Advantage Remise.

Prime sur les achats effectués chez Canadian Tire : Vous obtiendrez des primes de remise en argent au double du taux applicable sur les achats effectués dans les magasins Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire, les magasins L'Équipeur et Mark's, par téléphone dans le catalogue Canadian Tire et sur le site en ligne de Canadian Tire. À titre d'exemple, si le montant net de vos nouveaux achats annuels s'élève à 1 800 \$ à un moment donné et que vous achetez un article de 200 \$ chez Canadian Tire, vous obtiendrez une prime de remise en argent de 2 \$ (1 % du montant de votre achat).

Modification aux présentes modalités : Nous pouvons modifier ces modalités en tout temps, après vous avoir donné un préavis par la poste ou par courriel à l'adresse à laquelle nous envoyons vos relevés de compte Mastercard Advantage Remise entre le 90^e et le 60^e jour avant l'entrée en vigueur de la modification. Cela inclut la modification de toute disposition des présentes modalités. L'avis indiquera soit la nouvelle clause des modalités, soit la clause modifiée et la clause telle qu'elle se lisait auparavant, ainsi que la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle clause.

Annulation du programme de primes en argent : Chaque programme de primes en argent peut être annulé sur envoi d'un préavis de 60 jours. Dans l'éventualité où le programme serait annulé, toutes les primes de remise en argent obtenues en date de la prise d'effet de l'annulation seront automatiquement créditées à votre compte Mastercard Advantage Remise selon la méthode décrite précédemment.

MD/MC Sauf indication contraire, toutes les marques de commerce sont la propriété de La Société Canadian Tire Limitée et sont utilisées sous licence.

MD/MC Mastercard est une marque de commerce déposée de Mastercard International Incorporated, utilisée sous licence.